

## Janvier 2024 - Questions relatives à la traduction en français

- Enquête actuelle auprès des membres de la ACAP (478 réponses reçues) :
  - Sondage auprès des membres individuels de la ACAP des années précédentes (138 réponses reçues) :
  - Sondage actuel du ACAP Camera Club (48 réponses reçues) :
  - Sondage des anciens membres du Camera Club de la ACAP (8 réponses reçues) :
- A. S'assurer que la traduction française des règles de chacun est révisée pour s'assurer que le vocabulaire est adéquat.
- B. De plus, il y a des contradictions entre les sections d'instruction en anglais et en français.

**Réponse** : Nous vous remercions pour ces suggestions et nous apprécions l'opportunité de répondre à chacune d'entre elles, qui sont incluses dans les réponses ci-dessous :

**A. S'assurer que la traduction française des règles de chaque compétition est révisée pour s'assurer de l'adéquation du vocabulaire.**

Une fois que le texte anglais de la compétition a été approuvé, il est transmis au webmestre de la ACAP qui crée la page Web. Notre site web dispose d'une fonction de traduction anglais-français. Cette fonction utilise le service de traduction DeepL. Notre webmestre francophone révisé fréquemment les traductions pour s'assurer de leur exactitude.

En cas de problème avec la traduction française, vous pouvez faire part de vos préoccupations au directeur des concours ([competitions@capacanada.ca](mailto:competitions@capacanada.ca)), qui les transmettra à notre webmestre. Ce processus a très bien fonctionné par le passé.

**B. De plus, il y a des contradictions entre les sections d'instruction en anglais et en français.**

Comme l'indique le document sur les normes de compétition de l'ACPA,

*" la version anglaise de la page Web de la compétition ou les critères d'admissibilité seront le document de référence en cas de désaccord entre la traduction anglaise et la traduction française "*.

Lorsque des divergences sont constatées, les détails doivent être transmis au directeur des concours ([competitions@ACAPcanada.ca](mailto:competitions@ACAPcanada.ca)) afin que le problème puisse être résolu.